

Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

## Abrouissement - Écorçage - Rongement

- ▶ Efficacité 200 jours et +
- ▶ Pulvérisation, badigeon et trempage
- ▶ Triple mode d'action
- ▶ Sélectif des végétaux
- ▶ Respectueux de l'environnement
- ▶ Sans danger pour l'homme, le gibier

**ARBINOL® B** est un répulsif persistant et résistant à la pluie, grâce à une formulation innovante et à la combinaison de plusieurs modes d'action. Pour les végétaux, il offre une protection préventive de longue durée contre les dégâts d'abrouissement, d'écorçage et de rongement.

Il ne présente aucun danger pour l'homme, le gibier et les animaux, les abeilles et la faune auxiliaire.

Employé selon nos recommandations, **ARBINOL® B** permet à l'utilisateur de respecter les critères de certification environnementale et de gestion durable.



Liquide

### Prévenir et stopper les dégâts

#### Mode d'action

Connu du grand public sous le nom de Bitrex®, la substance active benzoate de denatonium\* est largement utilisée pour prévenir les risques d'ingestion accidentels. Elle agit quasiment à l'état de trace. Une cuillère à café dans une piscine olympique est détectable par l'homme. Inodore et non toxique, elle est à ce jour la plus amère et la plus persistante des substances connues.

**ARBINOL® B** est une préparation liquide prête à l'emploi qui forme une pellicule protectrice répulsive blanche. Après séchage sur la plante, elle adhère aux végétaux et résiste plusieurs mois aux intempéries. 7 mois après l'application, son efficacité est encore de 80%.

Son action est constante, indépendante de la température et des conditions climatiques.

**ARBINOL® B** a la propriété de rendre la végétation traitée non comestible et inconsommable. Sa couleur blanche permet au gibier d'identifier les végétaux protégés. Il est doté :

- d'un goût extrêmement amer, insupportable et persistant,
- d'une légère odeur caractéristique pour le gibier,
- de composants résistants aux facteurs climatiques.

Par apprentissage des trois modes d'action -1 pellicule protectrice blanche -2 odeur caractéristique -3 hyper amertume des végétaux, le gibier ▶ identifie les végétaux protégés, ▶▶ est contraint à ne pas les consommer, ▶▶▶ est conduit à ne pas récidiver.

### Persistance d'action : 200 jours et +

(80% d'efficacité après 7 mois)

#### Epoque d'utilisation

**ARBINOL® B** peut être appliqué toute l'année, aussi bien en hiver qu'en été. Son efficacité est indépendante de la température. Toutefois, les meilleurs résultats sont obtenus en intervenant au moment des plus fortes attaques du gibier.

**Lors de la mise en œuvre** : ne pas traiter par temps pluvieux ou sur des végétaux humides afin d'assurer un séchage rapide et une bonne fixation sur les végétaux. La protection sera ainsi de plus longue durée et cela, quelles que soit les conditions atmosphériques dans les mois qui suivent l'application.

### S'utilise toute l'année

## Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

### Sélectivité

**ARBINOL® B** est sélectif des arbres, des arbustes, des tiges et des plants, feuillus et résineux. Il s'utilise toute l'année quelques soit le stade de développement de la végétation à protéger. Il ne provoque pas de retard de débournement des végétaux.

- ▶ Abricotier
- ▶ Amandier
- ▶ Cerisier
- ▶ Nectarinier
- ▶ Noisetier
- ▶ Noyer
- ▶ Olivier
- ▶ Pêcher
- ▶ Poirier
- ▶ Pommier
- ▶ Prunier
- ▶ Prunellier
- ▶ Vigne

Acacia  
Alisier  
Aulne  
Charme  
Châtaignier  
Chêne  
Cormier  
Cornouiller  
Eglantier  
Erable  
Frêne  
Hêtre  
Liquidambar

Marronnier  
Merisier  
Mûrier  
Orme  
Peuplier  
Platane  
Saulle  
Sorbier  
Tilleul  
Tremble  
Tulipier

Abies grandis  
Cèdre  
Chamaecyparis  
Cyprès  
Douglas  
Epicéa commun  
Epicéa de Sitka  
Mélèze  
Pin noir d'Autriche  
Pin laricio de Corse  
Pin laricio de Calabre  
Pin maritime

Pin pignon  
Pin sylvestre  
Pin Weymouth  
Sapin de Nordmann  
Sapin de Vancouver  
Sapin pectiné  
Séquoia  
Thuja

#### ▶ Productions agricoles

En raison de la persistance d'action du produit, ne pas traiter :

- Les cultures agricoles destinées à l'alimentation humaine et animal ;
- La partie des végétaux (arboriculture et viticulture) produisant les denrées, sauf si la production n'est pas récoltée.

### Dose et mode d'emploi

**ARBINOL® B** s'utilise aussi bien par pulvérisation, badigeonnage et trempage des végétaux. Lors de la mise en œuvre, le port d'une protection respiratoire n'est pas nécessaire. Selon le mode d'application et la durée de protection recherchée, traiter le tronc, la tige, la pousse terminale ou l'ensemble de la partie aérienne des végétaux :

- sans dilution pour une protection la plus longue,
- diluer dans 50% d'eau maximum lorsqu'une protection moins longue est requise.

#### Trempage

**Convient pour les végétaux à planter.** Traiter la partie aérienne des végétaux, de la pousse terminale au collet. Ne pas tremper les racines. Le trempage est une opération pratique et rapide.

**Plants / pépinières :** Compter 5 à 12 l/1000 plants suivant la taille (sans dilution).

- Verser la quantité de produit nécessaire dans une baignoire,
- Tremper les plants, puis les agiter pour les ressuyer,
- Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter.

#### Badigeonnage

**Convient pour les végétaux à planter et en place.** Appliquer manuellement une couche épaisse et continue à l'aide d'une brosse, d'un pinceau ou à la main gantée. Ne pas badigeonner les racines.

**Troncs / tiges :** Compter 1 l/80 à 150 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).

**Plants / pépinières :** Compter 5 à 8 l/1000 plants sur la pousse, 9 à 12 l/1000 plants de la pousse au collet.

- Verser la quantité de produit nécessaire dans un seau,
- Badigeonner de façon régulière et visible pour le gibier,
- Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter,
- Nettoyer le matériel à l'eau claire avant séchage du produit.

#### Pulvérisation

**Convient pour les végétaux en place et en jauge.** Utiliser un pulvérisateur à pompe ou à pression. Afin d'obtenir la persistance d'action la plus longue, la pellicule protectrice doit être continue et d'une épaisseur d'environ 1 mm.

**Troncs / tiges :** Compter 1 l/150 à 300 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).

**Plants / pépinières :** Compter 2 à 3 l/1000 plants sur la pousse, 3 à 6 l/1000 plants de la pousse au collet.

- Agiter le bidon avant de verser dans le pulvérisateur,
- Pulvériser de façon uniforme et visible pour le gibier,
- Nettoyer le matériel à l'eau claire avant séchage du produit.



**Protection respiratoire : pas nécessaire**

## Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

### Important

**ARBINOL® B** doit être appliqué ► en quantité suffisante ► de façon continue et visible ► aux emplacements les plus sensibles des végétaux ► à une fréquence adaptée à la pression exercée par le gibier. En cas de surpopulation de cervidés (effectif ou inadaptation du milieu), les résultats peuvent être occasionnellement moins favorables.

Selon les territoires, densité tolérable pour 100 ha :

- Chevreuil (*Capreolus capreolus*) 5 à 10 si effectif supérieur (graves dégâts cumulatifs et fort impact économique)
- Cerf (*Cervus elaphus*) 1 à 2 si effectif supérieur (fréquente agressivité localisée et impact économique important)

### Action constante : indépendante de la saison

Par temps sec ou pluvieux, froid ou chaud

### Recommandations

#### Au cours du stockage :

Toujours conserver les produits dans leur emballage d'origine. Les stocker dans un local réservé à cet usage, frais, sec, bien ventilé et fermant à clef. Les stocker à l'abri du gel et de la chaleur. Se référer à la Fiche de Données de Sécurité disponible sur [www.arole-pfb.fr](http://www.arole-pfb.fr) >> ou [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) >>

#### Au cours de l'emploi :

Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou le malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur. Traiter en absence de vent.

#### Nettoyage du matériel :

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Epancher l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie après avoir dilué 5 fois à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitement, il est impératif de bien le nettoyer afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des dégâts lors de la prochaine utilisation.

#### Gestion des emballages :

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit ; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur (ou dans la cuve de rinçage pour l'injection directe). Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique (exemple Adivalor).

**Bonnes pratiques phytopharmaceutiques**  
10 gestes responsables et professionnels

**AVANT L'APPLICATION**

- 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 ► Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (cliquet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

**PENDANT L'APPLICATION**

- 7 ► Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

**APRÈS L'APPLICATION**

- 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ► Récycler les emballages dans le cadre des collectes Adivalor.

**Uipp**  
UNION INTERPROFESSORIELLE DES INDUSTRIES PHYTOPHARMACEUTIQUES

## Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

### ARBINOL® B

#### Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

AMM : N° 9900023

Usage autorisé : Répulsif / Protection des végétaux contre le gibier

Dose autorisée : Selon la mise en œuvre

Composition : 0.11 g/l benzoate de denatonium\*

Formulation : Liquide / Applicable sans dilution (AL)

Classement santé et environnement : Non classé

ZNT (zone non traitée) : 5 mètres

Stockage et transport : Hors gel et se référer à la Fiche de Données de Sécurité

® Marque enregistrée Stähler - \* Substance active MacFarlan-Smith

Mise sur le marché en France et distribution Arole PFB (Agrément : IF00198)

Bidon 1 litre (par 10)  
Palette 480 litres

Bidon 5 litres (par 4)  
Palette 800 litres

#### AROLE PFB

Siège social : 620, avenue Blaise Pascal - Z.I. - B.P. N°6 - 77551 Moissy-Cramayel Cedex - France

Tél. (33) 01 64 88 93 05 - Fax : (33) 01 64 88 92 80 - Courriel : [arole@arole.fr](mailto:arole@arole.fr) >> - Documentation : [www.arole-pfb.fr](http://www.arole-pfb.fr) >>

#### PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISER LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole et tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces, la pression parasitaire... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

Actualisé sur [arole-pfb.fr](http://arole-pfb.fr)